**Pharmaciens,
Bienvenue chez  MursPharma.fr**

**Dégagez des capitaux,**

**Améliorez le résultat financier de votre Pharmacie,**

**Facilitez sa transmission,**

**Optimisez le capital investi**

**=> MursPharma vous achète les murs de votre Pharmacie pour vous les louer**

Murs Pharma met au service des Pharmaciens la technique d’**externalisation de l’immobilier professionnel**

utilisée dans la Santé, l’Industrie, l'Hôtellerie et les Administrations, depuis plusieurs années.

**Qui sommes nous?**

Des investisseurs privés, dont certains sont Pharmaciens, ont créé MursPharma,                                                                                                                une nouvelle société foncière, réservée au financement des murs de Pharmacie.

**Exploitant**

|  |
| --- |
| **Vous êtes propriétaire de votre Officine et vous exploitez votre pharmacie ...****- Besoin de 300 000€ (\*) ?                                                                                MursPharma vous propose d’acheter votre Officine pour vous la louer.****- Volonté d'augmenter la rentabilité de votre investissement de 4% par an (\*) ?****Aujourd'hui,vous avez un projet...**- investir dans une autre pharmacie,- assouplir votre trésorerie,- vous désendetter,- ou tout autre projet personnel... La **cession de votre officine se révèle** un moyen efficace de financement ou de désendettement.**Murspharma vous achète votre officine**, vous permet d'échanger cette immobilisation contre des liquidités, afin de :- minimiser votre besoin en capitaux immobilisés - augmenter la rentabilité de votre pharmacie de 4% par an sur 10 ans (\*)- augmenter le flux de trésorerie disponible de votre pharmacie de 20 000€ par an sur 10 ans (\*)- absorber, en cas de plus-value de cession, d’éventuels déficits fiscaux générés par votre activité antérieure (\*), - transférer à un professionnel la responsabilité et les coûts de la remise en état de votre officine.(\*) : Estimation moyenne constatée et devant être validée dans votre situation. |

**Cédant**

|  |
| --- |
| **Vous êtes propriétaire de votre Officine et vous cédez votre Pharmacie** **Facilitez la transaction**                      **Murs Pharma vous propose d’acheter votre Officine pour :****- alléger le prix de cession** **- accroitre le nombre d’acquéreurs potentiels.**                                                                                                                                                                                                                                           En vendant seulement le fonds de commerce, vous :- accroissez le montant que le repreneur peut payer : le loyer de l’officine est inférieur à la charge de remboursement du prêt sur l’officine  - augmentez le nombre d’acquéreurs potentiels - augmentez la valeur potentielle de votre fonds de commerce (la rentabilité du fonds de commerce seul est supérieure à la rentabilité totale du fonds et de l’officine).**Opportunité 2012**En cas de départ à la retraite avant 2014, vous pouvez bénéficier, **en 2012**, d’une exonération de l’impôt sur les plus-values de cession de votre Officine et de votre Pharmacie (\*).  (\*) : Estimation moyenne constatée et devant être validée dans votre situation. |

**Acquérant**

**Vous achetez une Pharmacie.
Quelle stratégie pour votre Officine ? Acheter ou louer ?**

**Plutôt que d'acheter, si vous louez, vous:**

**- Empruntez 300 000€ de moins  (\*)**

**- Augmentez la rentabilité de votre investissement de 4% par an (\*)**

**MursPharma vous propose d’acheter votre Officine pour vous la louer.**

La location de **votre future officine** vous permet de :

- consacrer la totalité de votre apport à l’outil de travail qu’est votre nouveau fonds de commerce,

- baisser le montant emprunté auprès de votre banque en n'empruntant pas pour l'acquisition de l'Officine

- augmenter la rentabilité de votre pharmacie de 4% par an sur 10 ans (\*)

- augmenter le flux de trésorerie disponible de votre pharmacie de 20 000€ par an sur 10 ans (\*)

- transférer à un professionnel la responsabilité et les coûts de la remise en état de votre officine.

(\*) : Estimation moyenne constatée et devant être validée dans votre situation.

**Mentions légales**

**Information sur les produits et services**
L'information communiquée sur ce site est présentée à titre indicatif et général. Elle ne prétend aucunement à l'exhaustivité. Malgré les mises à jour du contenu du site, MursPharma.fr ne peut être tenu pour responsable de la modification des dispositions administratives et juridiques survenant après la publication.

**Confidentialité**

MursPharma.fr  n'enregistre pas d'informations personnelles permettant l'identification, à l'exception des formulaires que l'utilisateur est libre de remplir. MursPharma.fr et ses mandants, se réservent le droit de contacter toute personne ayant volontairement donné ses coordonnées au sujet d'opérations ou de promotions sur le site. MursPharma.fr pourra procéder à des analyses statistiques sans que celles-ci soit nominatives et pourra en informer des tiers (organismes d'évaluation de fréquentation) sous une forme résumée et non nominative.

**Copyrights des contenus**

Tous droits du propriétaire du contenu du site internet MursPharma.fr  réservés. Toute reproduction et toute utilisation du contenu du site autre que la consultation individuelle et privée sont interdites, sauf autorisation.

**Editeur**

MursPharma.fr est édité par Société JSCC, RCS Versailles B 483 155 354. Toutes les informations sont données à titre indicatif.

Carte professionnelle transaction n° xxxx

**Préfecture de délivrance de la carte professionnelle** : xxx

**Capital** : 150 000 €

**Caisse garantie financière** : ddddd

**Montant garantie financière** : xxxxxx €